

## Les villes nouvelles en France

### Introduction

**Neuf villes nouvelles** ont été créées en France par les pouvoirs publics à partir de 1965 dans le cadre de **politiques d'aménagement urbain**.

Quarante ans après leur création, les villes nouvelles ont quasiment toutes abandonné leur statut et se sont transformées en **Communautés d'agglomération**.

Cela a impliqué un **transfert des responsabilités** de ces villes nouvelles de l'Etat vers les collectivités locales.

Seules trois d'entre elles ont, à ce jour, conservé leur statut de ville nouvelle.

### *Pourquoi a-t-on créé des villes nouvelles en France et quelles sont les caractéristiques géographiques de ces « villes » aujourd'hui ?*

**Les villes nouvelles sont issues de la politique d'aménagement du territoire conduite par l'Etat à partir des années 1960.**

La politique des villes nouvelles a été l'un des volets de la politique volontaire **d'aménagement urbain et de planification menée par l'Etat** pour apporter des réponses au **déséquilibre** Paris- Province et pour absorber une part significative de la croissance en tache d'huile des grandes agglomérations françaises dans les années 1950, 1960 et 1970 (Paris, Marseille, Lyon, Lille).

**Cinq villes nouvelles** ont vu le jour **aux marges de l'agglomération parisienne** :

Cergy- Pontoise à l'Ouest

Marne-la-Vallée à l'Est

Evry et Sénart (initialement Melun-Sénart) au Sud- Est

Saint- Quentin- en- Yvelines au Sud-Ouest.

Elles ont été conçues pour contrôler la croissance de Paris et **structurer la croissance de la banlieue** autour de pôles d'emploi et d'activité nouveaux.

**Quatre villes nouvelles** ont été créées **en province** afin :

- d'organiser la croissance urbaine de grosses agglomérations

= Villeneuve d'Ascq à l'Est de Lille

= L'Isle d'Abeau à l'Est de Lyon

= Val-de-Reuil, initialement Le Vaudreuil entre Paris et Rouen)

- d'accueillir des **activités industrielles nouvelles** dans le cadre des politiques industrielles menées dans les années 1960

= Rives de l'Etang de Berre.

### *Les villes nouvelles ont-elles atteint leur objectif de polarisation? Quel bilan ?*

Nombre de ces villes nouvelles sont devenues **des banlieues** des agglomérations sur lesquelles elles ont été « greffées ».

Si elles ont connu une croissance démographique moins forte que prévu au départ, les cinq villes nouvelles nées en Ile- de France ont vu leur **population augmenter** entre 1970 et 1990.

Offrant une **grande variété d'activités**, elles sont devenues des pôles de développement **importants** de la banlieue parisienne (Marne-la-Vallée et le parc de loisirs Eurodisney ou le centre commercial Val d'Europe).

**Villeneuve d'Ascq** est devenue l'un des pôles majeurs de la métropole de Lille grâce au développement d'un **pôle universitaire** d'enseignement et de recherche et à la création d'un parc scientifique spécialisé dans les hautes technologies.

Lorsqu'elles sont devenues des **pôles urbains dynamiques** bien reliés à la métropole proche par des axes de communication, les villes nouvelles ont été des **réussites**.

Certaines de ces villes sont devenues au mieux des **villes dortoirs**, comme L'Isle-d'Abeau, trop éloignée de Lyon, ou n'ont jamais vraiment vu le jour (Le Vaudreuil ; Rives de l'Etang de Berre).

La ville nouvelle des Rives de l'Etang de Berre ne constitue pas une véritable agglomération, mais plutôt la **juxtaposition** de trois petites villes, très différentes sur le plan urbain et **sans centralité majeure**.

Les fonctions urbaines centrales sont situées de fait à **Aix-en-Provence** et à **Marseille** auxquelles les villes de l'ouest de l'étang ne sont pas rattachées par une continuité urbaine.

### *Quelles sont les spécificités urbanistiques et paysagères des villes nouvelles aujourd'hui ?*

La plupart des villes nouvelles ont été conçues dans un souci de **ne pas reproduire les fortes concentrations de population** dans les grands ensembles de type tours ou barres. L'importance des **espaces verts**, l'aménagement de **plans d'eau et l'urbanisme pavillonnaire** impriment leur marque paysagère à ces villes nouvelles.

La plupart des villes nouvelles comportent un **centre-ville** qui réunit un certain nombre de **fonctions de centralité** administratives, économiques et culturelle. Certaines villes nouvelles ont tardé à se doter d'un centre unique. C'est le cas de la ville nouvelle de Sénart qui achève aujourd'hui son centre, baptisé « le Carré Sénart », où les immeubles nouveaux surgissent : un nouvel Hôtel de la communauté, un bowling, un pôle administratif, un grand centre commercial à ciel ouvert, etc.

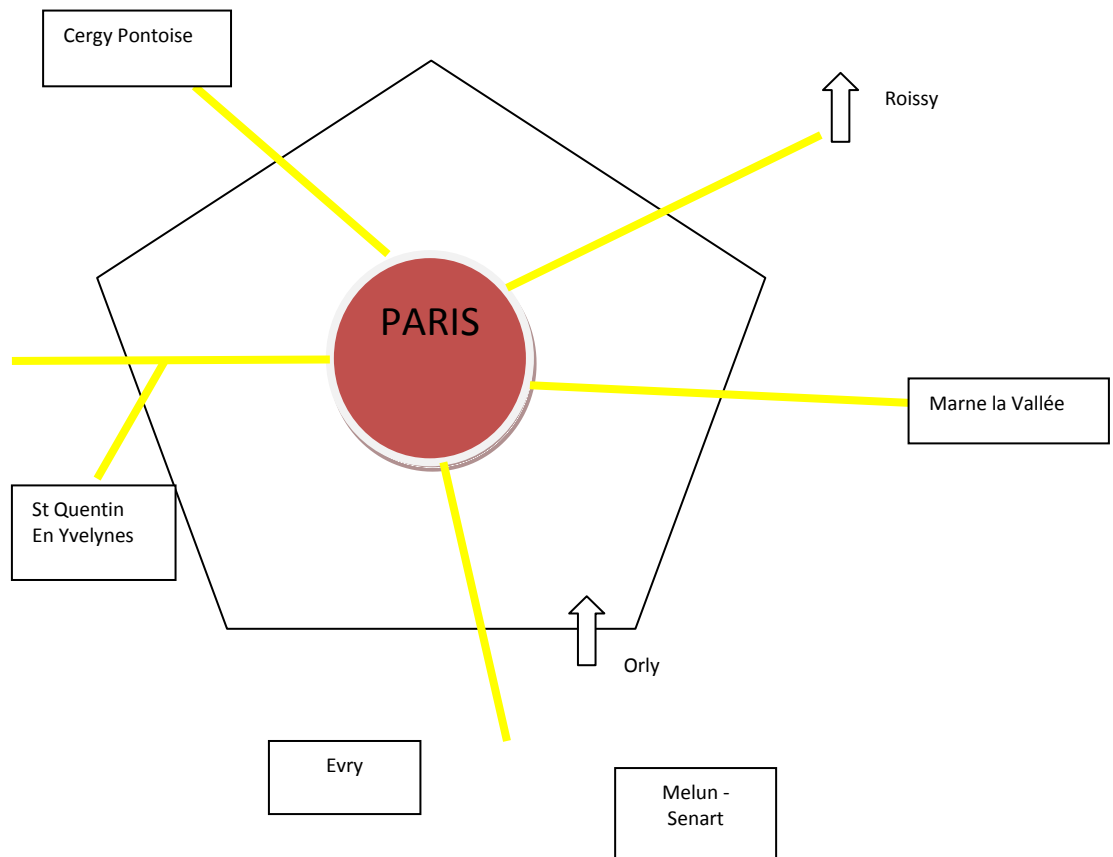
Point de centres anciens, mais **des quartiers centraux modernes**, dont certains connaissent des évolutions récentes (Sénart, Marne-la-Vallée).


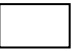



### **Conclusion :**

La plupart des villes nouvelles, en devenant de véritables **pôles urbains**, ont répondu aux objectifs de l'action urbaine volontaire menée par les pouvoirs publics dans les années 1960 et 1970. Elles font aujourd'hui **partie intégrante des aires urbaines** des métropoles parisienne et lilloise.

A l'heure où la plupart des « villes nouvelles » n'en sont plus, le récent rapport de la commission **Attali** sur la croissance, prévoit de bâtir **dix villes nouvelles**, conçues comme des « espaces urbains durables » et des « laboratoires de l'écologie et de la mixité sociale », **d'ici à 2012**.

### Villes nouvelles en Ile-de-France



-  Extension urbaine avant 1960
-  Ville nouvelle
-  Voies de communication : autoroutes, RER
-  Aéroports internationaux
-  Extensions urbaines de 60 à nos jours